

COMMUNES DE HOUFFALIZE – BASTOGNE - BERTOGNE
ENQUÊTE PUBLIQUE Du 25/02/2022 au 28/03/2022

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Concerne la demande de Storm 51 SRL – Borsbeeksebrug 22, 2600 Antwerpen et de la S.A. Aspiravi, Vaarnewijkstraat 17 à 8530 Harelbeke en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation de 3 éoliennes d'une puissance maximale totale de 18 MW, d'une cabine de tête, d'un transformateur externe, des chemins d'accès, des aires de montage et des poses de câbles électriques sur le territoire communal de Houffalize et de Bastogne. Les éoliennes sont sises sur les parcelles cadastrées HOUFFALIZE Div. II, Sect. A, n° 1728V3 et 678F et BASTOGNE Div. IV, Sect. E, n° 7S2 et 6K2.

L'autorité compétente pour statuer sur ladite demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué.

Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants du Code de l'Environnement.

La durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B (article D29-13, § 1er, du Code de l'Environnement).

Le dossier de demande de permis unique, incluant l'étude d'incidences réalisée par le bureau d'étude CSD Ingénieurs, peut être consulté auprès des administrations communales de Houffalize, Bastogne et Bertogne jusqu'à la date de clôture de l'enquête. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des différentes administrations communales mentionnées (date de la poste faisant foi), jusqu'à la clôture de l'enquête.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date, heure et lieu de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
18/02/2022	25/02/2022	28/03/2022	
		à 11h : à l'administration communale de Houffalize, Rue de Schaerbeek, 1 à 6660 Houffalize	Administration communale de HOUFFALIZE – Service urbanisme : Rue de Schaerbeek, 1 – 6660 HOUFFALIZE – 061/28 00 57 – cindy.dugailliez@houffalize.be
		à 11h : à l'administration communale de Bastogne, rue de l'Arbre, 6 à 6600 Bastogne	Administration communale de BASTOGNE – Service environnement : Rue du Vivier 58 à 6600 – BASTOGNE – 061/26 26 43 – jean-francois.pirotte@bastogne.be
		à 11H : à l'administration communale de Bertogne, Service urbanisme, Rue Grande, 33/2 à 6687 Bertogne	Administration communale de BERTOGNE – Service urbanisme : Rue Grande, 33/2 à 6687 - BERTOGNE – 061/21 02 71 - urbanisme@bertogne.be

Plus précisément, le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- à **6660 Houffalize**, Rue de Schaerbeek, 1, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 9h00 à 11h00.
- à **6600 Bastogne**, Rue de l'Arbre 6, chaque jour ouvrable de 9h à 12h, de 13h30 à 16h, et le mardi sur rendez-vous jusqu'à 20 heures.
- à **6687 Bertogne**, Rue Grande, 33/2, chaque jour ouvrable de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H et le jeudi sur rendez-vous jusqu'à 20H.

Les explications techniques relatives au projet peuvent être obtenues auprès :

- du demandeur, Storm 51, Krier Isabelle, T +32 3 210 07 20, Borsbeeksebrug 22, 2600 Anvers
- du Fonctionnaire technique, SPW Namur, DG03, M. Monachino, Avenue Reine Astrid 39, 5000 Namur (081/71.53.57)
- du Fonctionnaire délégué, SPW Luxembourg, DG04, M. Desquesnes, Place Didier 45, 6700 Arlon (063/58.90.40)